

CONDITIONS de LOCATION 2022

CAMPING DOMAINE LA PLAGE DU GAROUSTEL

Jours et heures d'arrivée :

1) Emplacements: - du 11 juin au 16 Septembre : Jours libres Arrivées entre 16h et 19h – Départ avant 12h

2) Locatifs : **-Mobil-homes Eco**

- avant le 09/07 et après le 27/08 : Jours libres,
Arrivées entre 16h et 19h - Départs avant 10h

- du 09/07 au 27/08 : Samedi et Mercredi.
Arrivées entre 16h et 19h - Départs entre 8h00 et 10h

-Mobil-homes Loggia, Chalets et Lodges toilées (Entièrement équipées)

- avant le 09/07 et après le 27/08 : Jours libres
Arrivées entre 16h et 19h - Départs avant 10h

- du 09/07 au 27/08 : Samedi
Arrivées entre 16h et 19h - Départs entre 8h00 et 10h

Activités annexes – Suppléments :

Toute activité gratuite ou payante, mentionnée dans le présent document peut dans certaines circonstances indépendantes de notre fait, être modifiée ou annulée lors de votre arrivée sur le site. A ce titre notre responsabilité ne saurait être engagée. Quelque soit la formule adoptée, des frais supplémentaires seront facturés pour les véhicules supplémentaires, les animaux, les visiteurs ...

Le nombre de personnes par emplacement est fixé à 8 maximum en fonction du locatif, et ne peut, en aucun cas dépasser le nombre de places prévues et indiquées dans le présent document. Nos prix TTC, n'incluent pas la taxe de séjour. La taxe est facturée simultanément avec votre hébergement.

Règlement du séjour : Acompte et Solde :

Toute demande de réservation ferme émanant de l'acheteur doit être formulée par écrit et accompagnée :

- 1 du règlement d'un acompte comprenant 30% des frais de séjour,
- 2 16 € de frais de dossier pour les locations, et 8 € pour les emplacements
- 3 et la cotisation pour l'assurance annulation (facultative)

Cette réservation n'a de valeur contractuelle qu'à réception par l'acheteur, d'une confirmation d'inscription émise par le camping.

Le solde du séjour est payable 30 jours avant l'arrivée.

Arrivée retardée et départ anticipé / Non présentation sur le camping :

En cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé, par rapport aux dates mentionnées sur votre bon de réservation, la totalité du séjour restera due. Vous ne pourrez prétendre à aucun remboursement pour la part du séjour non effectuée.

En cas de non présentation sur le terrain et en l'absence de message et/ou justificatif, la location devient disponible 24 h après la date d'arrivée prévue par le contrat de location; le paiement intégral des prestations demeure exigé.

Annulation :

Toute annulation doit être notifiée par courrier, laquelle prendra effet à compter de la date de réception du courrier.

Pour l'annulation d'un emplacement nu, quelle que soit la date de réception, la totalité des sommes dues à la réservation est retenue.

Pour l'annulation d'un hébergement locatif :

- 1 plus de 30 jours avant votre arrivée, le montant de l'acompte reste acquis au camping
- 2 moins de 30 jours avant votre arrivée, le montant total de la location, des frais de réservation et de la cotisation d'assurance seront dues.

Pour obtenir un éventuel dédommagement, nous vous invitons à souscrire une assurance annulation. Celle-ci est obligatoire pour les séjours payés en partie ou en intégralité par la CAF.

Parking : Les véhicules stationnent sur les parkings centraux et non sur les emplacements, afin d'éviter au maximum la circulation à l'intérieur du camping.

Animaux : les chiens (exceptés ceux de catégorie 1 et 2) sont autorisés dans le camping mais seuls ceux de petite taille sont acceptés dans les locatifs ; hors Mobil-Home Loggia ; (maxi 10 kg). Nous exigeons que les chiens soient tenus en laisse dans l'enceinte du camping. Veillez à respecter l'hygiène et l'environnement du camping. Le carnet de santé doit être présenté à votre arrivée au camping. Les vaccins et le certificat de tatouage sont obligatoires.

Piscine et Jacuzzi :

Piscine non surveillée. Les enfants sont sous la responsabilité exclusive de leurs parents ou adulte désigné responsable.

Le jacuzzi est réservé aux personnes de plus de 16 ans.

Cautions:

Emplacement : Une caution de 100 €

Hébergement : Une caution de 200€/hébergement + une de 70€/ménage vous seront demandées à votre arrivée.

Elles vous seront restituées (après l'état des lieux), un mois maximum après votre séjour.

Lors de votre entrée dans les lieux de la location, signalez à l'accueil dans les 24 h après avoir vérifié l'inventaire, les objets manquants, bris, anomalies diverses, nettoyage mal fait. A défaut, vous serez tenu responsable et l'hébergeur pourra réclamer le montant des dégâts. Réclamation :

Toute réclamation éventuelle à la suite d'un séjour, devra être formulée par écrit, et envoyée par lettre recommandée avec accusé de réception, dans les 20 jours suivant le séjour.

Bon pour accord :

Nom et Prénom du locataire :

Le,